

# l'humanité rouge



Organe central du Parti communiste marxiste-léniniste

## Augmentation des effectifs et des moyens hospitaliers !

Par Jean Quercy

**L'** ASSEMBLÉE nationale est en train de débattre, et ceci depuis mercredi soir, sur un projet de loi sur les équipements sanitaires. Il s'agit de permettre au ministre de la santé de supprimer des lits et des services hospitaliers entiers sans tenir compte de l'avis des médecins, du personnel et même du conseil d'administration de l'hôpital.

Mme Veil défend ce texte qui lui permettrait, à deux semaines de son départ du ministère de la santé de mettre la touche finale à la politique d'austérité qu'elle n'a cessé de mettre en place et d'imposer depuis trois ans en matière de santé.

Elle ne manque pas d'arguments pour parler de « sous-occupation » des hôpitaux. Ainsi d'après le dernier rapport de l'inspection générale des affaires sociales, il y aurait 68 000 lits en trop. Le taux d'occupation des lits dans certains services serait souvent inférieur à 40 %.

Parallèlement, on observe une diminution importante du nombre de personnel affecté aux soins et aux divers travaux hospitaliers.

C'est le résultat d'une démarche particulièrement cynique. Depuis trois ans, Simone Veil s'est acharnée tout en menant une campagne démagogique sur « l'humanisation » des hôpitaux, (et en cloisonnant il est vrai des salles communes en chambres) à réduire de façon draconienne le personnel hospitalier. Par le biais des directeurs d'établissements, le gouvernement dont elle est ministre a exercé de multiples pressions tant sur l'embauche du personnel que sur la « rotation » plus rapide des malades amenant ainsi à laisser des lits et des salles à l'abandon.

Etonnez-vous après cela que des lits soient « sous-occupés », que les conditions d'hygiène et de sécurité empirent, que les cas d'infection se multiplient.

De février à mai, trente-deux bébés de la maternité de Baudeloque à Paris étaient frappés par un germe microbien et l'un d'eux en mourait. Début mai, à la Pitié, seize grands opérés présentaient des cas de septicémie et huit en mouraient. A l'hôpital Tenon, à Paris, trois cas d'infection dont un mortel, ont été constatés entre le 15 mars et le 30 avril derniers dans le centre ultra-moderne de dialyse.

Bien sûr, on trouvera toujours des raisons spécifiques et médicales à ces cas. Bien sûr, c'est une réalité qu'en milieu hospitalier le risque d'infection existe. Mais devant cette série noire, on ne peut s'empêcher de penser que les promoteurs gouvernementaux d'une politique de restriction draconienne en matière de dépense de santé portent une lourde responsabilité. Car médecins, personnels hospitaliers, syndicats, tous s'accordent à dénoncer les dangers de la pénurie en moyens, en personnels et du manque d'hygiène qui s'en suit dans les établissements.

La réponse qu'il faut exiger du gouvernement et de l'Assemblée nationale, ce n'est pas la réduction du nombre de services hospitaliers, mais l'augmentation des moyens et des effectifs.

# Energie : un plan d'économie qui renforce l'austérité

Voir page 4



Les mesures d'économie d'énergie du gouvernement touchent très peu à la voiture. La raison : le poids dans l'économie française des monopoles automobiles.

## Le Pacte national devant le Sénat

### Quelles mesures, avec quel argent ?

**L**E projet du 3e pacte national sur l'emploi va passer maintenant devant le Sénat. Il devrait y être accepté sans difficulté. Rappelons qu'il fait de somptueux cadeaux aux patrons et qu'il sera en grande partie financé par les impôts des travailleurs. Voici les mesures qu'il contient déjà et qui montrent d'elles-mêmes l'ampleur des cadeaux faits aux patrons.

**Exonérations des charges sociales :** le système en vigueur aujourd'hui est prolongé et étendu : 50 % d'exonération pendant un an (avec durée minimale d'embauche de six mois), exonération accordée dans la limite de l'accroissement des effectifs entre le 31

décembre de chaque année. L'objectif est fixé à 135 000 « bénéficiaires » par an pour un coût de 675 millions de francs.

**Stages pratiques en entreprise :** le dispositif actuel est étendu : stages de quatre mois, comportant cent vingt heures de « formation » (pouvant être effectuée dans l'entreprise) ; rémunération à 90 % du SMIC dont 70 % du SMIC remboursés par l'Etat.

La condition d'être travailleur manuel est supprimée, les stages sont ouverts aux jeunes de 16 à 18 ans ayant achevé un cycle complet de l'enseignement technologique.

La possibilité est maintenue, pour les entreprises d'im-

puter ces dépenses de stage sur la taxe de formation professionnelle continue (dans le cadre de 0,1 % des salaires). Cette mesure sur les stages pratiques concernerait 120 000 personnes par an et coûterait 900 millions par an.

**Stages de formation :** la durée de ces stages est de six mois soit huit cents heures de « formation » ; la rémunération est de 25 % du SMIC pour les moins de dix huit ans, de 75 % pour les plus de dix-huit ans. Cela touchera quarante mille personnes et coûtera 700 millions de francs.

**Contrat emploi-formation :** là, il y a un contrat de travail d'au moins six mois avec « formation » de cent vingt à cinq cents heures ou d'au moins un an avec « formation » de cinq cents à mille deux cent heures. L'aide de l'Etat est de 25 F par heure de formation. Cela touchera près de cinquante mille personnes par an pour un coût de 252 millions de francs.

**Apprentissage :** 1) Exonération des cotisations sociales : - Apprentissage artisanal : exonération totale et permanente pendant toute la durée du contrat (deux ou trois ans), loi du 3 janvier 1979.

- Apprentissage industriel : exonération des cotisations patronales pendant la première année du contrat. Cela touchera 115 000 personnes par an et

coûtera 460 millions de francs.

2) Versement d'une partie de la taxe d'apprentissage à un fonds destiné à compenser les salaires des apprentis pendant la durée passée en centre de formation d'apprentis. Ici, il s'agit de « venir en aide » aux patrons d'entreprise de moins de dix salariés.

**Extension des mesures du pacte à certaines catégories de femmes :** 1) Exonération des cotisations sociales, ceci pour les femmes sans emploi qui sont, depuis moins de six mois veuves, divorcées, séparées judiciairement, célibataires avec enfants.

2) Stages pratiques en entreprise : ouverture sans condition d'âge ni de délai aux catégories mentionnées ci-dessus.

3) Stages de « formation » : même chose que précédemment.

4) Contrat emploi-formation : même chose aussi.

**Primes d'incitation à l'embauche de travailleurs âgés en chômage de longue durée :** les catégories intéressées : travailleurs de plus de 45 ans, en chômage depuis plus d'un an. Les patrons toucheront 8 000 F par embauche de ces travailleurs pour une durée minimum de douze mois. Cela toucherait 15 000 personnes par an et coûterait 120 millions de francs.

Yves LEPIC

## MEETING-DEBAT

de

### solidarité avec le Kampuchea

Organisé par le Comité des Patriotes du  
Kampuchea démocratique en France

**JEUDI 21 JUIN 1979 à 20h30  
à la MUTUALITE**

24, rue Saint-Victor - Paris 5e - Métro : Maubert-Mutualité

Réunion de l'Assemblée nationale chinoise

# Hua Guofeng : « La croissance économique doit s'accompagner d'une élévation du niveau de vie »

La deuxième session de la cinquième Assemblée nationale populaire s'est ouverte lundi à Pékin. C'est l'organe suprême du pouvoir d'État en Chine. Regroupant près de 3 500 députés élus des quatre coins du pays, elle se réunit en session un fois l'an. Le premier ministre Hua Guofeng a présenté un long rapport sur la situation politique et économique de la Chine aujourd'hui.

La Chine a connu cette année un essor économique qu'elle n'avait pas vu depuis une bonne dizaine d'années. C'est ce qui ressort du bilan présenté par Hua Guofeng. Avec un taux annuel moyen de croissance industrielle de 13,9% sur les deux dernières années, la Chine se situe en tête au niveau mondial, devant la Roumanie (12,5%) et loin devant les USA et l'URSS (moins de 6%).

En un an, la production de céréales s'est accrue de 7,8%. Avec 33% de plus en quatre ans, elle est de loin la plus importante du monde et celle qui croît le plus vite.

Les autres résultats donnés concernent la période allant de 1976 à 1978. Dans le domaine de l'énergie, la production de pétrole s'est accrue de 19,5%, celle de charbon et d'électricité d'environ 27%. La production d'acier a gagné 55,3%, celle des fibres chimiques 95% et enfin, chiffre très important pour l'avenir de

l'agriculture chinoise, la production d'engrais chimique a crû de 66%.

Parallèlement, l'accroissement global des richesses sociales a permis d'augmenter le revenu moyen des paysans de 17% ainsi que les salaires d'environ 60% des ouvriers et employés. Cet accroissement est net, l'inflation n'existant pas en Chine.

## UN REAJUSTEMENT ÉCONOMIQUE

Après ce bilan des plus encourageant, le premier ministre chinois a appelé cependant à poursuivre le réajustement de la politique économique du pays.

« Nous devons, a-t-il dit, assurer un développement plus harmonieux de l'agriculture, de l'industrie lourde et de l'industrie légère (...) Les résultats acquis dans notre effort de redressement et développement de l'économie sont bien meilleurs que ceux que nous avions espéré. Toutefois, les conséquences dues à

dix ans de sabotage de Lin Biao et des Quatre ne pourront être résorbées à bref délai. Nous avons quelque peu sous-estimé cela et certaines mesures que nous avons prises dans notre travail ne jouissaient pas d'une assise suffisamment solide ».

C'est dans ce but que le rapport de Hua Guofeng propose de réajuster les perspectives de l'économie chinoise en fonction des axes suivants :

— Croissance plus rapide de l'industrie légère afin d'assurer une croissance correspondant à l'élévation du pouvoir d'achat. Il ne sert à rien en effet d'augmenter les salaires si les produits à acheter ne sont pas disponibles sur le marché.

— Effort important porté dans le domaine de l'énergie.

— Amélioration de l'industrie lourde visant essentiellement à la qualité des produits plus qu'à la stricte quantité.

— Augmentation du pouvoir d'achat des paysans, des ouvriers et des employés, basée sur l'augmentation de la croissance industrielle, une des plus fortes du monde.

Dans une deuxième partie de son rapport, le premier ministre Hua Guofeng a abordé la question de la démocratie et de la légalité socialiste. Nous reviendrons demain sur cette question.

Serge FOREST

15 patriotes tahitiens emprisonnés

# Les Polynésiens : Un peuple privé de droits



Charlie Ching, fondateur du Parti Le Tahitien libre, revendiquant l'indépendance et l'arrêt des essais nucléaires a été condamné à dix ans de réclusion criminelle. Il est en prison à Fresnes.

procédure pénale établi en 1958, 1960, et 1961, la Polynésie est encore soumise au régime d'un code d'instruction criminelle dont certaines règles fondamentales remontent au 19e siècle.

## LES LOIS RÉPRESSIVES SEULES APPLIQUÉES

Les lois améliorant la protection et les droits des personnes systématiquement ne sont pas étendues au territoire polynésien alors que les lois répressives le sont tout aussi systématiquement. Par exemple, la loi du 1er janvier 1972 contre le racisme n'est pas applicable en Polynésie. Il en est de même pour la loi du 17 janvier 1970 relative à la protection de la vie privée et prohibant les écoutes, enregistrement, etc. dans les lieux privés. Par contre, la loi anti-casseurs et celle qui autorise la perquisition de nuit pour la recherche des stupéfiants ont été rapidement étendues à la Polynésie.

Cette discrimination est permise par le fait que les lois votées en France doivent, pour être étendues à la Polynésie, faire l'objet d'une mesure spéciale et ne le sont donc pas automatiquement.

LUNDI 18 juin, le comité de soutien aux emprisonnés politiques polynésiens donnait une conférence de presse à laquelle participaient Maître De Felice et Tubiana, défenseurs des emprisonnés polynésiens. Après avoir rappelé les événements qui secouent la Polynésie depuis juin 1977, le comité de soutien a rappelé les condamnations prononcées contre quinze patriotes polynésiens, condamnations qui vont de cinq ans de prison aux travaux forcés à perpétuité.

Il a rappelé le mépris des colonialistes français pour le peuple polynésien et pour sa lutte pour l'indépendance.

sont séparés dans deux divisions différentes.

## EN POLYNÉSIE MEME, C'EST ENCORE PIRE

Alors que la France vit sous le régime du code de

## Le droit de grève bafoué

En Polynésie, il n'y a pas de loi sur les comités d'entreprise. Certains existent bien mais ne sont que des cas particuliers.

Avant de faire grève, il faut suivre une procédure d'arbitrage exigeant trente-neuf jours de négociation. Si ce délai n'est pas observé, le patron a le droit de lock-outer et de ne pas considérer les ouvriers comme des grévistes. La loi de 1975 qui garantit les travailleurs contre certains licenciements n'est pas appliquée.

## LES PATRIOTES CONSIDÉRÉS COMME DES DROIT COMMUN

Maître De Felice et Tubiana dressent un tableau éloquent de la situation des emprisonnés de Fresnes. Ils sont sept qui ont été emmenés dans les geôles françaises, loin de leur famille, de leur pays. En France, ils n'ont droit à aucune visite excepté celle de leurs avocats. Ils sont sous le régime de droit commun. Ils revendiquent dans leur prison leur regroupement car ils

## Ecrivez aux prisonniers

Ecrivez aux emprisonnés de Fresnes pour les soutenir. Voici leur nom et l'adresse à indiquer sur l'enveloppe.

- Marcel TAHUTINI 682101 3ème division cel. 286
- Jonas TAHUTINI 682102 3/286
- Manea TEFANA 682103 1/287
- Guy TAERO 682105 1/287
- Viriamu TAUIRA 682104 3/288
- Prosper FAANA 682106 1/287
- Charlie CHING 682107 3/288

Prison de Fresnes.  
1, avenue de la Division Leclerc  
94 261 Fresnes-cédex

# L'Iran rompt des traités militaires avec l'URSS et les Etats-Unis

Le ministre des affaires étrangères d'Iran vient d'annoncer que le gouvernement allait mettre un terme à deux traités militaires qui liaient l'Iran aux USA d'une part, et à l'Union soviétique d'autre part. En effet, demeurait en vigueur jusqu'à aujourd'hui un traité passé entre l'Iran et l'Union soviétique en 1921, qui stipulait que l'URSS avait le droit d'envoyer ses troupes en Iran si un pays tiers « avait l'intention de se servir du territoire persan comme base d'opérations contre la Russie ». Ce traité avait été mis en application en 1941 dans la lutte contre l'Allemagne nazie.

On se souvient que Brejnev avait menacé d'intervenir, il y a quelques mois, sur le territoire iranien. Cette épée de Damoclès, le gouvernement iranien a décidé de la supprimer de même qu'il a décidé d'annuler un traité de coopération et de défense mutuel, signé avec les Etats-Unis en 1959 comprenant une clause qui spécifiait : « En cas d'agression, le gouvernement des Etats-Unis entreprendra toute action, une

action appropriée, y compris l'intervention des forces armées ». Il y a quelques mois, le gouvernement iranien avait déjà décidé de se retirer du CENTO, pacte militaire qui rassemble, sous la

coupe des USA, plusieurs pays de la région. Par ailleurs, l'Iran s'est formellement engagé à rejoindre le Mouvement des pays non-alignés.

Evelyne LE GUEN

## Un projet de constitution

Le gouvernement iranien a rendu public le projet de Constitution qui sera maintenant discuté par l'intermédiaire de la presse durant un mois. A la suite de cela, devrait avoir lieu l'élection au suffrage universel d'une Constituante. C'est là un point de divergence du gouvernement avec l'ayatollah Khomeiny qui s'est déclaré opposé à la formation d'une constituante élue. Toutefois, Khomeiny se réserve toujours le droit d'amendement.

Ce projet ne prévoit pas l'autonomie pour les minorités ethniques, contrairement à ce qui avait été promis notamment aux Kurdes lors de leur soulèvement. Celles-ci disposeraient simplement « d'une plus grande liberté ». Le dirigeant kurde a fait savoir qu'il était opposé à ce projet et qu'une action commune serait menée en accord avec les autres minorités nationales du pays.

Pendant ce temps, les procès contre les responsables sous la dictature du Shah et les tortionnaires se poursuivent. La presse étrangère a pu participer à l'un d'entre eux. Passaient en jugement deux anciens membres de la Savak. L'un d'eux a énuméré dans une terrible intervention les tortures qu'il a fait subir aux prisonniers politiques. « Le plus souvent, nous finissons par achever nos prisonniers notamment en perçant leurs yeux de tiges incandescentes ; après quoi le médecin de la prison diagnostiquait le suicide ». Pour toute justification, le tortionnaire explique qu'après tout, il ne s'agissait que de « liquider des athées marxistes ».

Evelyne LE GUEN

# Mardi, 14 millions d'Italiens ont fait grève

Pour la deuxième fois en 48 heures, un attentat a été perpétré contre un siège du Parti communiste italien. Comme pour l'attentat de Rome samedi dernier, qui avait fait vingt-quatre blessés, c'est l'organisation d'extrême-droite Noyaux révolutionnaires armés qui a revendiqué l'attaque du siège du PCI de Milan. Il n'y a pas eu, cette fois, de blessés. Lundi, plusieurs dizaines

de milliers de personnes avaient manifesté à Rome contre le premier attentat.

D'autre part, les élections régionales qui viennent d'avoir lieu en Sardaigne confirment la nette chute du PCI. Avec 26,2% des voix, il perd près de 10% des suffrages par rapport aux législatives de 1976. C'est là, indiscutablement, le résultat de trois années de collaboration ouverte avec le gouvernement chrétien-démocrate.

Mardi, les syndicats appelaient sur l'ensemble du pays à un grand mouvement de grève pour appuyer la négociation des nouveaux contrats salariaux. Plus de quatorze millions de travailleurs ont cessé le travail et des manifestations ont eu lieu dans toutes les grandes villes. Une nouvelle journée de grève est appelée pour vendredi dans la métallurgie.

S. F.

# DANS L'ACTUALITE

## Affrontements entre des ouvriers de RVI-Blainville et des CRS

**A** PRES l'intervention des flics à l'usine de Caen, une manifestation a été organisée mardi après-midi dans les rues de la ville. Elle a regroupé un millier de personnes et a été très combative. Mercredi matin, les CRS et les gardes mobiles étaient toujours là pour faire respecter la « liberté » du travail. Peu de travailleurs sont rentrés dans l'usine pour travailler sous la garde des cerbères du capital.

Mercredi après-midi, il y a eu un affrontement entre des ouvriers combattifs et des CRS. Des gars ont été pris et emmenés au commissariat. Il semble que la police ait été très bien renseignée sur les gars qu'il fallait prendre. Déjà, dans la matinée, des flics désignaient du doigt certains ouvriers. Les ouvriers ont été relâchés dans la soirée. Jeudi matin, le climat était à la reprise.

La direction a annoncé qu'elle faisait évacuer les flics. L'inter-syndicale a appelé à la reprise sous la garantie que les neuf licenciés soient repris à l'usine et qu'aucune mesure de répression ne soit prise à l'encontre des grévistes.

## Le SGEN-CFDT demande l'abrogation de la loi anti-casseurs

**D**E nombreuses organisations politiques ont souligné le caractère répressif des incarcérations du 23 mars, de celles du 1er mai. Aspect répressif, arbitraire mais qui fait partie d'un tout, qui appartient à une kyrielle de lois, de procédures comme celle des flagrants délits et l'application de la loi anti-casseurs. Notre Parti, le PCML, exige l'abrogation de la loi anti-casseurs. Dans *Syndicalisme universitaire* No 764, hebdomadaire du SGEN-CFDT, le SGEN publie une lettre ouverte au Garde des Sceaux dont nous publions de larges extraits.

Monsieur le ministre,

Les tribunaux viennent de prononcer des condamnations à l'encontre de personnes appréhendées lors des récentes manifestations, notamment celles du 23 mars. Parmi elles, des personnes de l'éducation et des jeunes, dont un lycéen parisien.

Une organisation syndicale de l'éducation nationale ne peut se taire quand l'un de ses adhérents, relaxé en première instance, faute

de preuves, est condamné en appel en raison de l'acharnement du ministère public. (...)

Nous sommes inquiets devant la généralisation de la procédure de flagrant délit, qui méconnaît un droit élémentaire : celui de la présomption d'innocence. Et nous sommes encore plus inquiets devant le fait qu'une telle procédure, qui ne garantit pas les droits de la défense soit utilisée pour juger des faits en rapport avec l'exercice des droits syndicaux et aboutit à des peines allant jusqu'à trois ans de prison.

Nous pensons que ces faits témoignent d'une dégradation de l'exercice des droits élémentaires et portent atteinte aux libertés fondamentales auxquelles nous sommes attachés (...)

Compte tenu de ces atteintes graves à l'exercice d'une justice démocratique et aux droits élémentaires des citoyens, le SGEN-CFDT demande :

- La libération immédiate des intéressés ;
- La révision rapide de leur condamnation ;
- Et l'abrogation de la loi anti-casseurs.

## TRAVAILLEURS ALGERIENS

### Bonnet l'illégal

**L**E GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés) considère qu'une circulaire Bonnet est illégale. C'est pourquoi il a déposé le 10 mai 1979 un recours devant le conseil d'Etat. Cette circulaire s'applique à la prolongation de la validité des certificats de résidence des ressortissants algériens.

En quoi cette circulaire est-elle illégale ?

Bonnet explique que la validité des certificats de résidence de cinq et dix ans ne serait prolongée que d'un an. Bonnet n'a pas les pouvoirs d'une telle décision, seuls le premier ministre et le président de la République peuvent prendre une telle décision.

Par ailleurs, le ministre modifie ainsi la situation des Algériens en France. Or, cela non plus n'est pas de son ressort, seul le gouvernement peut faire

transformer un accord international.

Pour prolonger leur séjour en France, cette circulaire prévoit que les ressortissants devront laisser leur certificat de résidence dans un commissariat ou dans une mairie. Or, ce certificat de résidence qui peut être considéré comme une pièce d'identité n'est retiré que dans des cas très précis.

Enfin, cette circulaire envisagée rend nécessaire la production de trois ans de bulletins de salaire. C'est une véritable falsification des textes puisque l'accord franco-algérien ne prévoit pas la production de trois ans de bulletins de salaire mais de preuves de séjour de plus de trois ans.

Ces illégalités soulignent avec une magnifique évidence le peu de cas que fait le gouvernement de la légalité et sa volonté d'en finir avec les immigrés. N. V.

## REFUGIES VIETNAMIENS

# Vers une conférence internationale

Après la proposition commune des pays du Marché commun d'organiser dans les brefs délais une conférence internationale dans le cadre de l'ONU sur la question de la tragédie des réfugiés du Sud-Est asiatique, de nombreuses réactions favorables sont apparues au niveau international. Après la Malaisie, la Thaïlande et le Sénat américain ont appuyé cette demande.

Le gouvernement légal cambodgien, par le biais d'une lettre de Pol Pot au président thaïlandais a également appuyé la proposition en mettant en avant que la conférence devrait également traiter des causes réelles de cet exode massif, à savoir la politique actuelle du Vietnam au Sud-Est asiatique. Bien qu'elle n'ait pour l'instant fait aucune déclaration officielle, la Chine, fait, dans sa presse un large écho aux propositions allant dans ce sens.

Le Vietnam juge inutile et sans justification une telle conférence et l'URSS estime que c'est « une question qui ne concerne que le Vietnam ». Mais le Vietnam semble déjà avoir reculé devant la pression de l'opinion internationale. Monsieur Waldheim, secrétaire général de l'ONU, vient de déclarer au cours d'une interview qu'elle pourrait se tenir dès le mois de juillet.

**D**EPUIS quelques jours, la télé, la radio et la presse ont sensibilisé l'opinion aux problèmes des réfugiés de l'Asie du Sud-Est. Malgré l'intention fort louable de beaucoup de journalistes d'attirer l'attention sur les conditions de survie épouvantables de ces populations et sur les menaces très réelles qui les guettent, les

informations données attribuent une large part de responsabilité aux « pays d'accueil » d'Asie dans cette situation. Rétablissons les faits en rappelant l'écrasante responsabilité du Vietnam et l'hypocrisie du monde capitaliste.

Samdech Penn-Nouth, ancien premier ministre de Sihanouk, a publié le 16 juin à Pékin une déclaration indiquant qu'un réel

péril mortel menace la population civile de son pays par suite de la guerre imposée au peuple du Kampuchea par les envahisseurs vietnamiens. Il réclame une protection plus efficace et plus effective de centaines de milliers de Cambodgiens fuyant les bombardements, les mitraillages, les répressions barbares, la famine dont ils sont les cibles innocentes dans leur patrie.

Samdech Penn-Nouth a précisé que les réfugiés cambodgiens en Thaïlande, poussés par les baïonnettes et talonnés par les engins meurtriers des agresseurs, « doivent donc mériter plus d'attention de la part de la communauté internationale. Leur cas doit inciter le monde et ses organisations humanitaires à y trouver rapidement remède ».

La Malaisie prendra des mesures énergiques afin d'arrêter le déferlement des réfugiés vietnamiens mais ces mesures ne signifient pas qu'on leur tirera dessus, a déclaré le premier ministre malaisien en réponse à un message du secrétaire général de l'ONU. Dans sa lettre, il précise que si les soixante-quinze mille réfugiés provisoirement en Malaisie ne sont pas acceptés par des pays tiers ou par le Vietnam, son pays n'aura pas d'autre choix que de les renvoyer.

Il a ajouté : « Nous sommes arrivés à la limite de nos possibilités et c'est la seule solution que nous avons pour contenir le problème qui porte un sévère préjudice à notre pays ». Il a encore exprimé le souhait que le secrétaire général de l'ONU use de son influence pour presser le Vietnam de prendre des mesures appropriées et immédiates afin de ne pas aggraver encore les problèmes qu'il a déjà causés aux pays voisins.

H. B.

## Tous des Chinois

**R**EPONDANT aux journalistes qui l'interrogeaient sur la question des réfugiés du Sud-Est asiatique, Zamiatine, le porte-parole de Brejnev à Vienne, a refusé de répondre en disant : « Ce sont tous des Chinois ».

Si les Vietnamiens, les Laos, les Cambodgiens, qui fuient devant la politique de guerre du Vietnam dans la région, sont, pour Moscou, tous des Chinois, on peut supposer que les centaines de milliers de civils érythréens, réfugiés au Soudan du fait de l'agression soviéto-éthiopienne, que les Afghans, réfugiés au Pakistan face à la mise en coupe réglée de leur pays par les troupes soviétiques, sont, eux aussi, tous des Chinois.

S. P.

## NICARAGUA

# Le gouvernement provisoire présente son programme

### « Il ne s'agit en rien d'un nouveau Cuba »

**A**LORS que Panama vient de rompre ses relations diplomatiques et envisage de reconnaître la junte de gouvernement qui vient de se former, alors que les Etats-Unis viennent de reconnaître le Front sandiniste comme « élément légitime de l'opposition », Somoza, le dictateur, se sent bien seul. Il a lancé un appel au gouvernement américain pour qu'il lui vienne en aide comme « lui-même les avait aidés pendant trente ans à lutter contre le communisme ».

D'un autre côté, le gouvernement provisoire a présenté lundi son programme devant les journalistes à San José de Costa Rica. Ce dernier a été plus longuement exposé par l'un de ses membres, Moises Hassan, lors d'une entrevue avec quelques journalistes

dont celui du Monde. Nous reproduisons ici quelques extraits de cette interview. Après avoir fait le point sur la situation des combats (voir notre édition précédente), Moises Hassan explique : « Une telle situation ne serait pas possible si la population ne s'était pas soulevée d'elle-même massivement. C'est grâce à la population qu'un nombre aussi élevé de barricades ont pu être construites en une nuit ou deux. »

C'est au nom de cet appui populaire que nous lançons un appel à tous les pays du monde pour qu'ils reconnaissent le gouvernement provisoire. Cela peut nous aider beaucoup (...)

Question : Comment voyez-vous la situation militaire ?

Réponse : Cette insurrection est la phase finale et

Somoza s'effondre. La Garde nationale n'a remporté aucun succès militaire depuis le début de cette offensive.

« Nous n'avons pas encore lancé l'assaut final, mais c'est pour bientôt. »

Question : Comment agira le gouvernement provisoire en cas de victoire ?

Réponse : « ... Nous savons que nous avons besoin, pour la tâche de reconstruction qui nous attend de la participation active de tous les éléments de ce pays. Notre gouvernement sera un gouvernement d'unité nationale ».

Question : Le Front y occupera-t-il une position privilégiée ?

Réponse : « Cette insurrection est celle du peuple

nicaraguayen et celui-ci considère le Front comme son avant-garde dans la lutte. Il est donc normal que le Front se retrouve en majorité dans un gouvernement provisoire ».

« ... Peu à peu les positions politiques vont se clarifier et ce sera le peuple nicaraguayen qui choisira. Il ne s'agit en rien d'un nouveau Cuba. Nous voulons une solution nicaraguayenne. Et lorsque nous dirigerons ce pays, nous voudrions avoir des relations amicales avec tous les pays (évidemment avec un gouvernement comme celui de Pinochet, ce sera difficile), mais nous voudrions avoir des relations avec les Etats-Unis et cela doit être possible. Personne n'a rien à craindre de nous, nous sommes un tout petit pays. En revanche, nous aurons besoin de toute l'aide possible. »



# Energie : Un plan d'économie qui renforce l'austérité

**E**CONOMIES d'énergies. Voilà des années — depuis 1974 — qu'on nous en parle. Où en est-on aujourd'hui alors qu'une nouvelle fois le conseil des ministres vient d'inscrire cette question à son ordre du jour. Les vingt-sept mesures arrêtées mercredi ressemblent beaucoup à celles annoncées il y a cinq ans... et qui n'ont donné à peu près aucun résultat effectif.

En fait, en matière de produits pétroliers, la seule politique suivie avec opiniâtreté et esprit de suite par le gouvernement, c'est celle consistant à gonfler les recettes du Trésor public par le biais de taxes, amendes...

Ainsi, le prix de la tonne raffinée était, tous produits confondus, de 980 F en janvier 1974. Elle était de 1 470 F en janvier 1979. Dans ce prix, la part prélevée par la fiscalité fran-

çaise est passée de 363 F (soit 37 % du prix total) à 670 F (soit 46 %). Dans le même temps, la part revenant aux producteurs tombait de 42,6 % en 1974 à 31,5 % en janvier 1979.

Si le pétrole est la poule aux œufs d'or pour lequel qu'un, c'est bien pour l'Etat (sans parler bien sûr des grandes compagnies).

## LES CONSOMMATEURS TOUCHES

En ce qui concerne le plan d'économie d'énergie, c'est d'abord et surtout la consommation domestique qui sera touchée. Les ventes de fuel aux particuliers seront contingentées. L'automobile, par contre, sera, elle, relativement épargnée. Pas pour la raison donnée par Giscard qu'elle serait une « conquête sociale des Français », mais plus sûrement par sollicitude pour les profits de Renault-Peugeot.

Les tracts automobiles ont vu leur marché se rétrécir considérablement au cours des dernières années. Et aujourd'hui, se prépare un grand affrontement entre géants européens, américains et japonais (qui porte en germe de nouvelles restructurations).

Ce n'est pas le moment pour Giscard de compromettre des chances des monopoles français. Au contraire. L'Etat va leur faire de nouveaux cadeaux pour financer l'étude de modèles « sobres ».

En fait, la question clé d'une véritable politique d'économies d'énergie, c'est celle de l'industrie qui est la grande dévoreuse. Parmi les vingt-sept mesures, beaucoup de gadgets comme la mise en place d'indicateur de consommation sur les voitures-école, des amendes aussi bien sûr, mais au chapitre des économies dans la production, pas grand chose.

Réaliser des économies sur la consommation d'énergie dans la production nécessite des investissements importants. D'une part, ces investissements n'ont pas été entrepris par les monopoles. D'autre part, le plan actuel prévoit surtout une « incitation » sous la forme de prêts, d'accès facilité au crédit, etc. Bref, des cadeaux aux monopoles. Ajoutons que ces investissements serviront de prétexte à de nouvelles concentrations et restructurations... et aussi à des licenciements.

Ce qui se prépare donc avec le plan gouvernemental, c'est faire payer le consommateur, continuer à remplir les caisses de l'Etat et financer les monopoles.

Au total, il y a toutes les recettes connues de la politique de Giscard-Barre... mais pas de politique réelle d'économies d'énergie.

P. M.

## Il a suffi de quelques % de pétrole en moins

**A**UTREFOIS, les compagnies pétrolières couramment baptisées les sept sœurs, contrôlaient tout le marché pétrolier : l'extraction, le transport, le raffinage et la distribution. Fortement monopolisées, ces énormes multinationales faisaient la pluie et le beau temps, fixant les prix, jouant à leur guise des mécanismes de l'offre et de la demande, pillant les ressources naturelles des pays producteurs. Un grand tournant s'est opéré au cours des années 1970. En quelques années, tous les gisements du tiers monde ont été nationalisés, les pays producteurs se sont organisés au sein de l'OPEP ce qui leur a permis d'opérer un légitime relèvement des prix du brut (quadruplement) en 1974.

Cependant, les compagnies pétrolières demeurent maîtresses du raffinage et de la distribution ce qui leur permet de continuer à empocher de gigantesques profits. Dans les années qui suivirent 1974, les pressions américaines sur l'Iran et l'Arabie saoudite en même temps qu'un léger fléchissement de la consommation provo-

quèrent un gel relatif des prix du pétrole brut. La tendance, dans les pays industrialisés — dévoreurs d'énergie — reste à l'accroissement continu du volume d'énergie consommée. Cependant, la récession qui s'est installée a fait chuter les taux de croissance de l'économie et en même temps ceux de la consommation énergétique.

Dans l'ensemble, au cours de ces quatre années, l'offre pétrolière a été légèrement supérieure à la demande. Compte-tenu de l'inflation galopante alimentée par les économies occidentales en crise, le prix du pétrole à la production a connu une dépréciation constante. En fait, pour conserver son pouvoir d'achat d'après la hausse de 1974, le prix du pétrole aurait dû augmenter de 40 % en quatre ans (1).

La pénurie relative introduite cette année par la baisse momentanée du débit pétrolier iranien, deuxième exportateur mondial, a modifié la situation du marché : c'est la demande pétrolière qui court après l'offre. Cette réduction de quelques pour cent des approvisionnements pétroliers est peu de chose mais elle

a changé la situation du tout au tout.

En effet, ce sont les quelques pour cent qui font la différence entre l'aisance et la pénurie énergétique, entre le gaspillage et la nécessité d'économie.

La première conséquence a été une flambée spéculative des prix sur les marchés libres comme celui de Rotterdam. On s'y est disputé à prix d'or (jusqu'au double du cours OPEP) les un ou deux millions de barils qui faisaient défaut chaque jour dans les approvisionnements occidentaux (seule une quantité marginale de brut est traitée sur ces marchés libres. L'essentiel — plus de 95 % — est fourni sur la base de contrats fixant volume et prix).

La deuxième conséquence de cette pénurie relative, c'est que les producteurs groupés au sein de l'OPEP sont en situation favorable pour pratiquer un nouvel (et légitime) ajustement de leurs prix. C'est la hausse que doit décider le sommet de l'OPEP qui se réunit le 26 juin à Genève.

Cette hausse du prix du brut n'a pas seulement pour but de rétablir le pouvoir d'achat du pétrole. Dans l'esprit des membres de l'OPEP, elle doit aussi avoir un effet dissuasif sur la consommation. Car, fait trop souvent oublié ou caché, une des principales revendications des pays producteurs depuis des années, c'est précisément que les pays riches consommateurs mettent fin au gaspillage énergétique, qu'ils pratiquent de réelles et substantielles économies d'énergie.

P. M.

(1) Pour une même base cent en 1974, les tarifs du

## L'UDF s'approprie un siège de la liste PS

Mitterrand démissionne  
de l'Assemblée européenne

**L**A « démocratie libérale avancée », vous connaissez ? Ça pourrait être le titre d'un livre de recettes de cuisine électorale qui irait du découpage des circonscriptions pour avoir une élection garantie UDF, ou la bonne utilisation des bulletins nuls pour gagner un siège de plus. Giscard et Barre ont dû se dire qu'en cette période d'économie c'était dommage de laisser gaspiller tous ces bulletins nuls. Alors, ils ont retardé la publication des résultats pour comptabiliser les bulletins nuls faits à partir de la profession de foi électorale de Simone Veil. Et comme par miracle, la liste Veil s'est retrouvée avec un député en plus, que les électeurs n'avaient pas élus. Alors ce député supplémentaire, il a bien fallu le prendre quelque part et pourquoi pas au PS ? Sitôt dit sitôt fait. Voilà qui s'appelle faire bien peu de cas de la volonté des électeurs et du suffrage universel si souvent invoqué.

LC

### CONTRE LES LOIS SCÉLÉRATES, POUR LES DROITS DÉMOCRATIQUES

MANIFESTATION

Samedi 23 juin à 14 h de Barbès à Belleville,  
à l'appel de l'URP-CFDT.

## Manifestation CGT à Paris pour les libertés

**M**ERCREDI 20 juin, la CGT d'Ile-de-France appelait à une manifestation sur le thème de la défense des libertés : pour la libération des emprisonnés du 23 mars et du 1er Mai, contre les atteintes au droit syndical et contre les mesures anti-immigrés. Plusieurs milliers de personnes ont répondu à cet appel et ont défilé de la République à Barbès aux cris de « Bonne démission » et de « Francs-immigrés, avec la CGT défendons nos libertés ». Les grévistes de la Sofranet, licenciés pour fait de grève, se remarquaient dans le cortège.

## Non à la hausse des loyers le 1er juillet

**P**REMIER juillet, ce sera la fin de l'année scolaire pour les enfants, ce sera la perspective des congés payés pour les travailleurs, mais ce sera aussi la hausse des loyers.

Les propriétaires, les sociétés d'économie mixte, les immobilières d'investissement, les filiales des groupes bancaires, les compagnies d'assurances ont déjà, depuis belle lurette combiné leurs coups. Ils vont « rattraper » trois ans de blocage des loyers.

Le minimum de hausse s'élèvera à 11,2 % indice correspondant à l'indice des prix. Les propriétaires pourront pratiquer une hausse de 15,2 % s'ils peuvent justifier de travaux effectués pour la collectivité (escaliers, etc.), justifications qui seront sûrement faciles à établir...

Pierre Giacomo, secrétaire général de la CNL, en témoigne : « Malgré la promesse des organisations de propriétaires nous pouvons avoir les plus vives inquiétudes. Les exemples ne manquent pas qui montrent qu, partout en France, à l'occasion des renouvellements de baux, les propriétaires parviennent à détourner la loi ». Certains locataires se sont même vus imposer une augmentation de 25 % dès à présent !

Enfin, la SIMCO, organisme qui détient quelques 7 000 locataires en région parisienne a d'ores et déjà envisagé une augmentation de 30 %.

Et pour les HLM alors ? Après la hausse de janvier de 10 %, les HLM vont augmenter leurs loyers de 10 % encore, dès le 1er juillet, mais les charges aussi vont augmenter, le total dépassera alors, largement, le seuil des 11,2 % de l'indice des prix.

### LA RIPOSTE S'IMPOSE

La situation est donc très sérieuse, ceci les locataires le comprennent parfaitement et sont décidés pour la plupart d'entre eux à engager la riposte qui s'impose.

Au Havre, neuf cents familles déjà refusent les augmentations de loyer.

La CNL (Confédération nationale du logement) organise, dans le cadre de sa semaine d'action, des manifestations contre l'augmentation des loyers et des charges. Le jeudi 21 juin à Paris, à 18 h 30 Place des Invalides, le vendredi 22 après-midi à Grenoble et à Lyon, le samedi matin 23 juin à Marseille et à Bordeaux. Toutes les actions, manifestations, pétitions, grève des augmentations sont à prendre en considération. Ce nouveau coup contre les travailleurs ne doit pas passer.

## Ignoble ! Vous l'avez dit !

**M**ARDI 19 juin, un certain Aubert, huissier de son état, accompagné de la police vient chez une femme saisir. Devant l'opposition de cette femme, il la frappe, elle doit être hospitalisée. La saisie a quand même eu lieu. Il est 18 heures. A l'appel du PCF, le camion transportant les meubles est bloqué à la salle des ventes ; quelques instants se passent. Tout à coup, le déchargement commence : les fauteuils d'abord, à dos d'hommes et de femmes pour être remis à leur place. Le living descend, plus lourd, il est difficile à porter. Les porteurs s'engagent dans la rue. Cinq cars de flics arrivent, descendent, rattrapent le living. Là, s'en suivent des heurts. L'un des gradés mal en point dégainé son arme et menace une femme. La foule maintenant plus nombreuse crie. La tension monte. Les coups de pied au cul pleuvent. Les flics veulent emporter le living, ils le cassent et doivent l'emporter en pièces sous les huées et les injures de la foule.

FLG

### Les profits empochés par les « Sept sœurs »

	Bénéfices déclarés en 1978 (millions F)	Variation sur 1977	Augmentation des bénéfices au 1er trim. 1979
Exxon	12 144	plus 13,6 %	plus 37,4 %
Standard Oil	4 866	plus 10,2 %	plus 42,8 %
Mobil	4 946	plus 12,5 %	plus 81 %
Texaco	3 753	moins 4,2 %	plus 80,6 %
Gulf	3 480	plus 5,2 %	plus 60,6 %
Shell	10 012	moins 21,1 %	(1)
BP	4 097	plus 46 %	plus 229,4 %

(1) Le bénéfice de Shell était nul au 1er trimestre de 1978. Il atteint 5 698 millions de francs à la même période de 1979.

Les seuls bénéfices d'Exxon pour l'année 1978 sont égaux aux produits nationaux bruts cumulés de la Somalie, de la Mauritanie, de l'Empire centrafricain, du Mali, du Congo et du Tchad ; soit de quinze millions d'Africains.

Procès des nationalistes corses

# L'accusation fait tout pour diviser

LES altercations se sont poursuivies au cours de l'audience de mercredi du procès des nationalistes corses. Cette audience portait sur l'examen d'attentats et d'actions reprochées aux accusés. La Cour a voulu de nouveau juger les inculpés pour des affaires différentes, pour faire un interrogatoire à part pour l'un d'entre eux. La tentative de division est érigée en loi.

Parmi les affaires mises sur le tapis, le piastiquage touchant Massey-Ferguson. Comme la veille, les accusés ont refusé de répondre sur les faits reprochés. Ils ont choisi un système de défense qui se base uniquement sur le plan politique.

## LES ACCUSATEURS SUR LA SELLETTE

Les noms d'Antoine Infantès et de Maître Biaggi, son défenseur, sont revenus très souvent sur le tapis, surtout le premier. Cet Infantès est très connu et vomit là-bas : à lui seul, il contrôlait, avant d'être mis en liquidation judiciaire, près de la moitié de la production vinicole de l'île. Il est passé en jugement pour escroquerie mais ne fut pas condamné (ce genre de monsieur a les bras longs).

Vu ses nombreux méfaits, il a été rappelé un dicton qui le concerne ; il est courant en Corse quand on veut parler d'escroquerie de dire qu'« il y a un Infantès ! »

A chaque fois que l'escroc a été mis en cause, Maître Biaggi est intervenu pour prendre sa défense, prenant le relais de l'avocat général avec qui il a choisi de faire cause commune.

Il faut dire qu'en 1956, Maître Biaggi a été l'organisateur de la manifestation « anti Guy Mollet », le 5 février à Alger ; qu'il a été un animateur de mouvements néo-fascistes, tel le Parti patriote révolutionnaire, dissous en 1958, dont il fut le président fondateur. Les inculpés l'avaient d'ailleurs traité, la veille, de « fasciste », « barbouze », « OAS » ! Ce que l'intéressé, rouge de rage, avait traité de « mensonges ».

A propos de l'OAS, il a dit que « à entendre ce qui se dit (les accusations des nationalistes - NDLR), il va peut-être finir par regretter de ne pas y avoir été ! ».

Le dossier présenté par l'accusation voulait enfoncer les inculpés, c'est elle qui se retrouve sur le banc des accusés.

De plus, Mathieu Fillodori, viticulteur, 31 ans,

militant syndicaliste, et se déclarant membre du FLNC, a dénoncé l'exploitation des grandes compagnies capitalistes, l'implantation appuyée par le gouvernement d'anciens colons d'Algérie rapatriés qui ont rasé toutes les bonnes terres et les graves conséquences qui en ont résulté pour les petits paysans et le peuple corse, etc.

## UNE HISTOIRE DE RESISTANCE

L'avocat général, Olivier, s'est cru obligé de se lancer dans des diatribes contre les militants nationalistes. « Il est hors de question d'assimiler cette bande de terroristes à la Résistance, ne serait-ce que par les risques courus à l'époque » a-t-il déclaré.

Il existe encore aujourd'hui des gens qui traitent les nationalistes corses de « fascistes ». A ce propos, Jean-Jacques Mondoloni, 44 ans, a fait une brève intervention mais percutante. Il a demandé à la Cour qu'elle lui donne la définition de trois mots : résistance, fasciste et monarchie. Et, lui, a donné la sienne par un témoignage poignant : comment son oncle a été assassiné au cours de la résistance contre le fascisme italien. Il a parlé également de son père qui avait rencontré le général De Gaulle et qui lui avait dit (à propos de la lutte antifasciste) que la France avait besoin de tous.

L'accusation a dû ravalier sa salive, faute de pouvoir donner une définition.

Autre intervention remarquable, celle de Guy Pancrazi. Il a dénoncé la politique du pouvoir qui pousse à l'exil des milliers de jeunes Corses pour les remplacer par un plus grand nombre de continentaux et d'étrangers. Ce système amène le peuple corse à être minoritaire sur sa propre terre et aboutit à terme à son élimination pure et simple.

Il a fait une analyse économique des projets du gouvernement français et de ce qu'il en est aujourd'hui pour en venir à la conclusion que la situation catastrophique de la Corse actuelle provient d'un choix délibéré. C'est pourquoi tous les inculpés, quand il leur est demandé de s'expliquer sur le pourquoi de leurs actes, répondent en substance : parce que la situation en Corse et la politique du pouvoir servent uniquement les colonialistes et non le peuple corse.

## COMMENT S'Y RENDRE ?

En voiture : voir le plan.  
En train : une navette entre la gare de Brétigny-sur-Orge et le centre culturel de Brétigny fonctionnera à partir de midi.

## LA JOURNEE

Sports : — le tournoi de football commencera à 10 heures ; se présenter avant pour son organisation.

— Le rassemblement pour le cross le matin est prévu à 10 heures trente.  
— Volley-ball, boules (apporter ses boules si possible).

Jeux : Loterie, lapino-drôme, chamboule-tout, tir, etc.

Théâtre : Le Théâtre du Printemps du Nord présentera son Berzingue, qui évoque la question du chômage et des licenciements dans le Nord en 1979.

La pièce sera présentée deux fois dans l'après-midi, une discussion avec les acteurs est prévue après chaque représentation.

Musique : un groupe musical péruvien, Emilio, Argentin, et sa guitare ; un groupe de chanteurs de Paris, un groupe Antillais, un groupe de jazz de la banlieue sud de Paris, la Communarde.

Repas : variés préparés par les militants de la région parisienne : couscous, paella, merguez, brochettes, cuisine argentine, etc.

Crèche : les enfants de tout âge sont acceptés. Un repas spécial est prévu pour eux.

## Télévision

### Récrit-Antenne 2

# Une nouvelle série

# Les copains d'ailleurs

TRIZE petits films d'un quart d'heure qui traitent les portraits d'enfants de pays différents. Ils sont produits sous l'égide de l'UNICEF. Cinq d'entre eux ont été réalisés par la SFP. C'est Jacqueline Joubert, chargée des émissions pour la jeunesse à Antenne 2, qui en a eu l'idée.

Cette série sera programmée dans le cadre de « Récrit A 2 » (émission pour les enfants à 17 h 55 tous les jours sauf le week-end). « Nos chères petites têtes blondes ou brunes sont tellement choyées qu'elles en oublient parfois les réalités de la vie. Elles peuvent découvrir la situation d'enfants défavorisés ».

L'enfant est considéré comme un spectateur à part entière capable de

lucidité et de générosité. Les films révèlent aux enfants des modes de vie, des conditions et des mentalités complètement différents. Un des films est tourné dans un bidonville de la région parisienne. Voilà enfin une série qui ne prend pas les enfants pour des machines à ingurgiter des dessins animés avec super-héros.

Les enfants sont des téléspectateurs à part entière, ils appartiennent à une classe sociale précise dans un système donné. Ils ont droit à des émissions qui leur montrent la réalité de tous les jours, cette réalité qu'on leur cache si bien à l'école.

Chaque samedi, à 17 h 15, à partir de septembre sera diffusé un magazine d'information pour enfants fait par des correspondants des radio-amateurs de moins de 17 ans.

## Femmes dans l'action

# Au Larzac

APRES les femmes de Longwy, celles de Belfast, celles de Téhéran, cette série des « Femmes dans l'action », nous propose de rencontrer les femmes du plateau du Larzac. Quel rôle ont-elles joué

et jouent-elles dans la lutte qui se mène sur cette terre rude ou depuis dix ans les paysans mettent en échec l'armée française ?

Cette émission aura lieu le vendredi 22 juin 1979. A 14 heures sur Antenne 2.

— Activités des comités de parti de la région parisienne évoquées par panneaux et discussions avec les militants parisiens.

## POUR LES QUARANTE MILLIONS

La journée sera consacrée au soutien financier à l'Humanité rouge.

Les rédacteurs, les militants de l'imprimerie et de l'administration du journal seront là pour expliquer leur travail, pour solliciter les critiques et les suggestions sur leur travail.

Ce sera aussi un deuxième rendez-vous de la souscription ; les militants et les amis de l'Humanité rouge pourront apporter directement les résultats de leurs efforts qui viendront contribuer aux quarante millions.

L'activité militante sera présentée sous tous ses aspects :

— Projection du film réalisé à Dunkerque à l'occasion de la journée de solidarité avec les sidérurgistes le 29 avril ;

— Projection des films réalisés par les syndicalistes de la SFP dans la soirée.

— Coin des livres tenu par les Editions du centenaire avec leurs toutes nouvelles publications.

Nos amis et camarades d'organisations étrangères et anti-impérialistes seront parmi nous.

## Pour se rendre à Brétigny

**En voiture de Paris :**  
1) Autoroute A6, direction Orléans, sortie à Longjumeau. Prendre la N20 direction Orléans. Sur la N20, tourner à Montléry sous l'autopont, direction Saint-Michel. A Saint-Michel, direction Brétigny.  
2) Autoroute A6, direction Lyon. Sortie à Fleury-Mérogis vers Brétigny.

**En train :**  
1) Gare d'Austerlitz (de préférence) : descente Brétigny.  
2) Gare de Lyon : changement à Juvisy. Descente à Brétigny.

J.GARE  
RUS D'AUSTERLITZ D'ORLÉANS  
RUE DE LA VILLE  
FÊTE : centre culturel Gérard Philippe  
Supermarché  
rue BOUARD  
Lyon  
lieu de la Fête

## Liste de souscription

TOTAL PRÉCÉDENT : 174 757,30 F

Sur vente HR sur marchés,	
suppléments, Hérault	7,90 F
Deux camarades de l'Hérault	2 000,00 F
M. F en soutien à HR, Isère	500,00 F
Soutien à H.R., C.G. Saint Joroz	500,00 F
Ma modeste contribution au quotidien,	
R. M. A., Dijon	20,00 F
Supplément à réabonnement quotidien,	
L. M à Saint-Brieuc	180,00 F
Supplément à réabonnement quotidien,	
et bimensuel, B. M. L. C., Roscoff	24,00 F
Soutien à H. R., C. B., J.P.B., M.C.R., I.H.,	
Bretagne	450,00 F
Pour la souscription, G. R. Bretagne	350,00 F
Cellule du PCML, Tours	324,00 F
Supplément à réabonnement Bim.,	
R. G., Nantes	100,00 F
Supplément à réabonnement Bim.,	
R.J.P., Paris	12,00 F
Cellule des « Cent fleurs » PCML de la	
Roche-sur-Yon	1 232,00 F
Une amie au rotour de Fameck (Corbeil)	50,00 F
Richard, un travailleur au chômage,	
Corbeil	100,00 F
Cellule du PCML de Corbeil	91,00 F
Supplément à abonnement quotidien et Bim.,	
Paris	70,00 F
Un forestier	100,00 F
Un camarade du quotidien, Paris	100,00 F
Un postier sur un marché, Paris	8,00 F
Une postière dans un café	
à la place de la 3e tournée (Paris)	10,00 F
Cellule du PCML des communaux,	
Orléans	800,00 F
Cellule du PCML Malchaud, Orléans	700,00 F
NOUVEAU TOTAL AU 14 JUIN 1979	182 486,20 F

## Arrestations encore et toujours

Jeudi dernier, Michel Filippi, surveillant d'externat à Antibes, près de Nice, était arrêté sur son lieu de travail, le motif étant toujours la fameuse enquête concernant le FLNC. Il vient d'être inculpé mais laissé en liberté provisoire.

Cinq autres arrestations ont eu lieu à Ajaccio le week-end dernier, pour les mêmes raisons. Ils sont actuellement gardés à vue.

Téléphonie : où va la CGCT ?

# Une totale incertitude plane pour 9 000 personnes

La CGCT est une filiale du groupe américain ITT. Elle emploie environ neuf mille personnes en France notamment en Bretagne, à Rennes, dans la région Nord-Pas-de-Calais, à Longuenesse et Boulogne, dans la région parisienne à Massy et à Paris, rue de Vaugirard.

Où va la CGCT ? Il est encore bien difficile de répondre à cette question. Mais le dernier Comité central d'entreprise a pris des mesures inquiétantes pour l'avenir des travailleurs tant en ce qui concerne la durée hebdomadaire du travail dans les usines de production que les pré-retraites.

**Q**UELLE est la situation aujourd'hui à la CGCT ? La situation des travailleurs de la CGCT résulte de la politique d'ITT. ITT a acheté ou racheté dans nombre de pays tout ce qui, de près ou de loin, concernait

l'électronique, la téléphonie, la radio et la télévision (Sonor, Océanic, etc).

Toutes ces filiales sont spécialisées dans un seul domaine. Il n'y a pas de politique de diversification. La politique suivie est simple :

il suffit de presser le citron tant et plus, tant que l'affaire est rentable et après, soit on déménage, soit on boucle, soit on restructure en essayant de sauver la face et de perdre le moins de plumes possible.

Ce sont les travailleurs qui font les frais de cette politique aveugle de recherche du profit maximum.

## Restructuration de la téléphonie

Tant que la téléphonie n'a pas subi trop de transformations technologiques,

la CGCT a pu garder une place relativement confortable dans le marché en France et ITT dans le monde.

Mais aujourd'hui, la téléphonie subit une mutation technologique très importante et la concurrence est très vive entre les divers monopoles de la téléphonie. Cette mutation technologique s'accompagne de son cortège de licenciements, de « départs volontaires », etc. Des milliers de travailleuses et de travailleurs sont jetés à la rue.

Dans cette guerre de requins, il apparaît assez nettement que la CGCT est moins bien placée que ses concurrents. Si bien que la



Au mois de février, les travailleurs de la CGCT à Nantes, Rennes et Vaugirard, manifestaient devant le siège de l'entreprise à Vaugirard. Ils obligeaient le bras droit du PDG à descendre dans la cour, venir s'expliquer devant tous sur sa politique de l'emploi.

## Interview de militants CFDT de la CGCT de Vaugirard (Paris XVIe)

### Extraits

# « Ne pas savoir freine énormément la riposte et la mobilisation »

**HR :** On parle de rumeurs de licenciements et d'autres mesures dans le groupe CGCT, qu'en est-il exactement ?

**CFDT :** Aujourd'hui, tout ça ce n'est plus une rumeur, mais une annonce officielle de la direction : il faut licencier un travailleur sur deux. C'est dans ce cadre qu'il faut voir cette première mesure de réduction d'heures à trente-deux heures par semaine. Il y a un an déjà (provoquant le courroux du gouvernement), la direction avait annoncé qu'il y aurait 1 500 personnes de trop en 1979 à la production. Elle se prétend « surprise » par la mutation technologique et sa rapidité de mise en place.

Il est difficile pour nous de prévoir sa stratégie : réorganisation, restructuration, investissement dans les nouvelles technologies, diversification, bradage de tout ou partie des secteurs du groupe, vente ?

De toute façon, pour nous, ça ne changera pas grand chose du point de vue des licenciements, mais ne pas savoir et l'inertie apparente de la direction freinent énormément la riposte et la mobilisation, surtout à Vaugirard où il n'y a pas de production (siège, administration, marchés).

Pendant ce temps, des bruits courent : à Massy et à Boulogne, il n'y a pas de boulot, les filles, elles font du tricot... La direction a fait transférer des machines de Massy à Boulogne mais toutes n'y sont pas arrivées... Rennes serait fermée et transférée dans le Nord où la création d'emplois permettrait au patron d'obtenir deux à trois millions de subventions par poste créé.

Dans le Monde, la direction fait paraître qu'elle vendrait la L.P. 12 200 (Fontenay) qui travaille pour le privé et l'exportation, à qui ? Elle ne confirme ni n'infirme rien.

S'il y a licenciement ce sera surtout à Paris et à Massy, mais ce ne sera pas suffisant. L'« évaporation naturelle » dont parle la direction non plus. Presque toute la sous-traitance a été ramenée à la CGCT. On fait maintenant de la sous-traitance pour d'autres.

Les trente-deux heures par semaine ça touche déjà huit cents ouvriers. C'est le personnel de fabrication y compris la maîtrise, qui est visé. Pas les ingénieurs parce que eux, il paraît que ça leur fait un surcroît de travail pour réorganiser...

La prise en charge de ce déficit, de salaire, c'est moins 8 % pour l'ouvrier, le reste étant « supporté » à 50 % par la boîte et par l'Etat.

Cette mesure est complétée par les retraites anticipées obligatoires à 57 ans (cent cinquante personnes). Là, 88 % du salaire serait assuré jusqu'à soixante ans. Mais on parle déjà de 54 ans. Evidemment ceux qui seraient volontaires seraient les bienvenus ! Les cadres sont allés en démarcher certains pour les porter volontaires.

**HR :** Les perspectives ne sont pas brillantes, mais qu'est-ce que pensent les gens ?

**CFDT :** Le premier vendredi chôme (pour faire trente-deux heures - NDLR) c'était la semaine dernière. Si on peut dire cette demi-mesure qui n'est que la première phase des licenciements a soulagé : enfin on savait et puis peut-être ça pourrait s'arrêter là.

Nous, on n'y croit pas, évidemment. Mais la direction joue là-dessus. Ils (les travailleurs - NDLR) n'ont pas encore vu leur premier salaire amputé... Il faut dire aussi que n'avoir rien à faire, ça use, ça démobilise, ça incite au départ, alors trente-deux heures c'est perçu comme un moindre mal.

Nous, à la CFDT, on tient beaucoup à notre revendication des trente-cinq heures payées quarante.

Mais cette revendication vient trop tard, il fallait joindre les trente-cinq heures et les licenciements dans une même bataille dès l'an dernier. A cette époque, la direction nous a dupés en annonçant qu'elle allait employer des intérimaires pour éviter de licencier. Les syndicats ont protesté, mais pour la forme. Personne n'était prêt à se battre là-dessus.

**HR :** Que pensez-vous faire maintenant ?

**CFDT :** Il y a eu une intersyndicale il y a quinze jours : CFDT, CGT, FO sauf CGC. On voudrait faire une journée d'explication en dehors de la boîte précédée, dans les différentes unités, d'une campagne de mobilisation.

On réunirait à Vaugirard des gens venus de toutes les autres usines et de tous les groupes de la téléphonie... Il n'y a pas de désaccord, mais différence d'appréciation sur les capacités de mobilisation.

A Massy, le mois dernier, ça n'a pas été brillant, 150 sur 1 300 personnes sont venues à une journée d'action... Pour le 23 mars, nous, CFDT Vaugirard, on avait appelé et fait un boulot. On a été en délégation en avril au ministère.

Mais disons franchement le problème c'est de construire un rapport de force, d'être capables de lancer des actions suivies d'initiatives et de perspectives. Ça, pour le moment, on n'y arrive pas bien. Il faudrait désorganiser la production, mais ça nécessiterait une coordination intersyndicale et interunités et une mobilisation très fortes. Sur les revendications de secteurs, les gens sont réticents.

Disons quand même, l'intersyndicale existe maintenant depuis plus d'un an, c'est nouveau, ça s'améliore. C'est quand même à la CGCT que les gens sont le plus mobilisés dans la téléphonie. Je crois qu'ils comptent sur nous.

direction a « pris des mesures » pour sauver les meubles, lisez ici, les profits des capitalistes.

Il semblerait, selon nos informations (sous toute réserve), qu'un accord ait été trouvé avec les PTT pour la fourniture de 350 000 postes et sur l'obligation d'en exporter 150 000. Cela toucherait 350 à 400 personnes à Rennes.

## Les travailleurs trinquent

De 1973 à 1977, le nombre de travailleurs à la production a baissé d'environ 7 % ; en 1978, il a baissé de 8 %.

Aux installations, le personnel a un peu augmenté, tant par le jeu des contrats-emploi-formation de Barre que par le fait qu'un certain nombre de commandes urgentes. Mais une fois ces commandes livrées, quel avenir est réservé aux travailleurs des installations ? Difficile de le dire.

Les pré-retraites seront « remplacées » soit par des gens déjà en usine, soit par des gens devant recevoir une « formation ». Ce qui revient à déshabiller Pierre pour habiller Paul.

La direction prétend avoir engagé une politique de « diversification ». Pour cela, elle a mis sur pied un groupe de dix « chercheurs » chargés de trouver ces fameux travaux de diversification.

## Les travaux de diversification

Quels travaux de diversification a trouvés cette fameuse équipe ? Elle a trouvé des travaux en marge des centraux téléphoniques à savoir la fabrication de postes téléphoniques répondant au nom de KIRK.

A une époque, il avait été envisagé de se lancer dans l'élaboration d'un produit « purement CGCT ».

Mais il s'avère que cela demanderait cinq à dix ans d'étude. L'idée semble bien avoir été abandonnée.

En attendant le fameux produit miracle, la sous-traitance a été rapatriée. Mais elle ne serait pas « rentable » eu égard aux avantages dont « bénéficient » les travailleurs de la CGCT par rapport aux petites boîtes.

## A long terme

A long terme, ITT semble s'orienter vers une dissociation de la téléphonie privée et de la téléphonie à caractère public (PTT).

Pour la téléphonie privée (en direction des entreprises), ITT envisage plusieurs possibilités : rechercher des partenaires pour la CGCT en essayant de trouver ces partenaires dans des bas de gammes, regrouper les activités de la CGCT avec un autre groupe. Rien n'est défini en ce domaine.

Quant à la téléphonie publique, elle pourrait miser sur la technologie à venir : centraux de types nouveaux, etc.

Mais là, rien de défini non plus. La recherche prend « trop » de temps, pendant ce temps-là, la concurrence prend de l'avance.

Donc une totale incertitude plane sur la tête de neuf mille travailleurs.

CARCASSONNE (AUDE)

# 3 journées pour « vivre, travailler et lutter au pays ! »

Trois journées de manifestations viennent de se dérouler à la fin de la semaine passée dans l'Aude, dans le cadre des États généraux du Languedoc. Ces États généraux ont débuté par des arrêts de travail le vendredi 15 puis se sont poursuivis le samedi à Carcassonne pour se terminer le lendemain au village de Jonquières.

La volonté de vivre, décider et travailler au pays, le refus de l'exode ont été une nouvelle fois réaffirmés avec force. En raison de l'abondance de l'actualité, nous avons été contraints de réduire cet article de notre correspondant.

**V**ENDREDI 15, mairies, chambres d'agriculture, chambres de commerce ont fermé dans l'Aude. PTT, SNCF, EDF, SOFIC, Huard : la grève sera suivie de 40 à 90 %, selon les entreprises. Comme il avait été décidé, les trains ont été bloqués à la gare de Carcassonne par près d'un millier de personnes qui attendaient l'arrivée de l'autorail Quillan-Carcassonne, amenant d'autres manifestants.

## DES FERMETURES INADMISSIBLES

Au meeting, présence des partis politiques et de nombreux délégués de la CGT, CFDT, FEN, SGEN, MODEF, CAV. Fermetures de classes uniques, suppression des transports publics ou scolaires ; un cheminot et un instituteur devaient protester contre ces fermetures qui accélèrent la mort de nombreux villages. Un représentant de la CFDT mit l'accent sur les trente-cinq heures sans diminution de salaire.

Vialade, représentant le CAV des vigneron, improvisa un discours dans lequel il déclara notamment : « Il est inadmissible de détruire aujourd'hui des transports en commun qui devront être développés demain. Nous n'obtiendrons que ce que nous arracherons, les libertés communales et les autres. L'État n'est fort que de nos faiblesses et de notre manque de volonté ».

## DES DISCUSSIONS LIBRES

Pour la deuxième journée, les remparts de la cité de Carcassonne étaient recouverts de toute une kyrielle de banderoles réaffirmant, comme la veille, la volonté des syndicats et des différents comités de vivre, décider et travailler au pays. Ces thèmes seront les sujets des trois débats de l'après-midi, auxquels participèrent deux-cents personnes. Discussions li-

bres d'où jaillirent un certain nombre de propositions qui serviront à établir des « cahiers de l'espérance » qui seront largement diffusés. Parmi les nombreuses suggestions émises, une est particulièrement importante pour mieux se battre dans la région : renforcer les organisations syndicales et bien sûr aussi l'unité entre organisations syndicales.

Les débats sur l'Europe ont passionné les animateurs. La question des trente-cinq heures a été très discutée. Priorité aussi doit être donnée à la défense des travailleurs de la vigne.

## LES « JONQUIERES » DOIVENT VIVRE

Enfin, c'est au milieu des garrigues embaumées, à Jonquières, que plusieurs centaines d'Audois s'étaient rassemblés pour la dernière journée. Jonquières, petit village maintenant, qui, il y a encore vingt ans, comptait deux-cents habitants et dans lequel il ne reste plus que vingt-huit personnes. Village qui s'étiolé, qui meurt lentement, vidé de sa substance avec la fermeture de l'école et rayé de la carte dans un avenir proche si rien de concret ne se décide. Jonquières choisit symboliquement par les animateurs de cette journée pour montrer la ferme volonté des manifestants de s'opposer à cette asphyxie et à l'exode.

# 3 000 personnes contre la centrale nucléaire de Golfech

D'après une correspondance d'Agen

Dimanche 17 juin, à l'appel des comités antinucléaires du Lot-et-Garonne, du Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne, trois mille personnes environ se rassemblaient à Valence-d'Agen pour s'opposer au projet de construction d'une centrale nucléaire à Golfech.

Forums sur les conséquences du nucléaire, sur les luttes, stands de comités antinucléaires, d'associations et d'organisations politiques, dont le PCML, composaient cette journée qui se termina le soir par un bal folk et un spectacle de rock.

**C'**EST vers 16 heures, à l'issue d'un meeting qui réunissait tous les maires du canton de Valence-d'Agen, que le cortège, la manifestation proprement dite, forte de plusieurs milliers de personnes, marcha vers le futur site de la centrale. Un lâcher de ballons qui permettra d'établir une carte des possibles retombées radio-actives et un jumelage symbolique entre Golfech et Le Pellerin, effectué par les mairies respectives, ont clôturé cette marche. Elle s'est déroulée sans incidents malgré la présence des gardes mobiles qui occupaient la voie ferrée et le site.

## L'ENJEU DE LA LUTTE

Des 13,6 mètres cubes d'eau pompée à la seconde dans la Garonne, 3,6 sont rejetés dans l'atmosphère sous forme de vapeur d'eau et 8,4 doivent retourner dans la Garonne à une température plus élevée du fait de leur passage dans les réacteurs. Sans parler des conséquences sur la faune aquatique, cela ne manquera pas non plus d'en avoir sur le niveau de la Garonne dont le débit baisse parfois considérablement malgré un barrage en amont. De plus, lors de son passage dans les réacteurs, une contamination radioactive importante est toujours possible. L'accident de Three Mile Island de mars 1979 vient de le prouver. Or, l'eau de ce fleuve fournit les neuf mille mètres cubes d'eau potable nécessaires chaque jour à la ville d'Agen et, de plus, elle sert aux pay-

sans riverains pour l'irrigation de leurs cultures.

Les rejets de vapeurs d'eau dans l'atmosphère sont aussi susceptibles de créer un micro-climat, venant renforcer les brouillards naturels de la vallée.

Tout cela ne peut que causer une grande inquiétude dans la région. En particulier, la vente et la production des produits agricoles régionaux, et donc le revenu des travailleurs de la terre, risquent d'être sérieusement touchés.

Par exemple, qui achèterait de gaité de cœur du raisin « Chasselas » qui pousse à une trentaine de kilomètres de là si on sait qu'avec ce raisin on risque aussi d'avaler des particules radioactives ?

# Lutte pour l'emploi dans les assurances

**L**E rassemblement du 14 juin devant la compagnie d'assurances Le Nord, 22, rue le Pelletier, a connu un succès. Plus de 300 personnes se sont rassemblées. Les sections syndicales CGT et CFDT du groupe d'assurances VIA qui regroupe les compagnies d'assurances, Le Nord, Le Monde, L'Europe, avaient appelé l'ensemble du personnel du groupe à ce rassemblement sur la base suivante : la garantie de l'emploi. En effet, dans ce groupe, deux compagnies s'approprient à fusionner, la compagnie Le Nord et la compagnie Le Monde, ce qui entraînera une compression du personnel. La direction s'approprie déjà à l'entreprendre.

La direction, à ce jour, s'est toujours refusée à négocier véritablement sur la garantie de l'emploi. Elle ne

parle que de dates jusque auxquelles l'emploi peut être garanti mais, à aucun moment, elle ne veut s'engager à le garantir. Si bien que pour la fin 1979, les syndicats craignent une première charrette de licenciés. De plus, la direction veut se donner les moyens d'entreprendre cette restructuration en s'attaquant aux libertés, aux syndicats, aux aux militants syndicaux, au personnel.

C'est pour cette raison qu'elle a envoyé plus de deux cents lettres d'avertissement, qu'elle a licencié dans le mois des employés pour fait de grève, que l'ensemble de la direction du groupe a porté plainte contre quatorze salariés du Nord et du Monde dont treize militants syndicaux pour violation de domicile et séquestration à la suite de la demi-journée de grève du 14 fé-

vrier dans le groupe. (Une demi-journée de grève qui avait été suivie par plus de mille salariés).

Ensuite, elle a porté plainte et demande quatre-cent quatre-vingts millions de centimes aux syndicats CGT, CFDT et FO des assurances pour préjudice de la grève ainsi que pour six militants syndicaux du Nord. Elle a entrepris ensuite un chantage à la démission ou au licenciement en direction des cadres qui avaient participé à la grève des derniers mois.

Les syndicats font circuler une pétition pour exiger le retrait de la plainte déposée par la direction. A ce jour, cette pétition a recueilli plus de mille signatures qui sont déjà une réplique et une manifestation de la solidarité qui existe dans ce groupe.

## Dans le prochain bimensuel Un dossier sur l'énergie

Le bimensuel No 57 qui sort le 26 juin comprend un dossier complet : *L'Énergie en question*. Bien argumenté, dans l'actualité, ce dossier passionnant pourra être diffusé pendant plusieurs mois. Passez vos commandes à l'administration du journal pour vos commandes supplémentaires.

## OPÉRA RÉVOLUTIONNAIRE CORÉEN : « LA JEUNE BOUQUETIÈRE »

Par la troupe artistique Mansoudai de Pyong-Yang (République populaire et démocratique de Corée). Au théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne. 75008. Tel : 225 29 64. Les 28-29 juin, 2-3-4-5 juillet à 20 h 30. Le 30 juin à 15 h 30.

## STRASBOURG JOURNÉE PORTE-OUVERTE AU FOYER DU POLYGONE LE 23 juin 1979

Le foyer du Polygone se trouve 1, rue de Neuhof. La journée portes-ouvertes aura lieu de 15 heures à 23 heures. Les bus pour y aller : 4, 14, 24, arrêt Kibitzenuan.

Le programme est le suivant : 15 h à 16 h : visite ; 16 h à 17 h : forum : historique et situation de nos luttes, lois et décrets Stoléru-Bonnet, situation juridique et du soutien. 17 h à 18 h 30 : film : « Le sel de la terre » ; 18 h 30 à 20 h : intervention centrale ; 20 h : repas ; 20 h 30 : partie culturelle avec : chanteur chilien, une pièce de théâtre par une troupe de Montliard, de la musique maghrébine.

## FIVES-LILLE

« A l'endroit, nous le remettrons ce monde à l'envers ».

La troupe du Théâtre du Printemps présentera sa pièce le 22 juin à 20 h 30 salle de la Marbrerie à Fives-Lille.

## L'Humanité Rouge bimensuelle 78 reliée

Dans le cadre d'aide à la souscription, l'administration de *L'Humanité rouge* a relié tous les bimensuels de l'année 1978. Cette collection de 23 numéros peut vous être fournie pour la somme de 50 F au minimum.

Passer dès maintenant vos commandes à l'administration en précisant sur vos règlements : « Bimensuels reliés de l'année 1978 ».

H. R.

## SÉLECTION DE CONCERTS ET FESTIVALS (du 23 au 30 juin) :

Durdjura : 23/6, Marseille ; 24/6 (19 h), Hippodrome-Paris ; 24/6, Trappes. Imago : 23/6, Sézanne ; 24/6, Clamecy ; 28/6, Marthon. Léo Ferré : 26/6, Grenoble ; 27/6, Annecy ; 29/6, Aix-en-Provence. Djamel Allam : 23/6, Roubaix ; 24/6, Grigny. Jean-Louis Mahjun : 24/6 Quimper. Gwendal : 23/6 L'Hay-les-Roses ; 24/6, Amboise. Claire : 24/6, Clamecy. Gilles Servat : 23/6, Gisors. Catherine Ribeiro : 24/6, Nancy. Michèle Bernard : 24/6, Montélimard ; 26/6, Valence. Machin : 23/6, Saint-Chamond ; 24/6, Lons-le-Saunier ; 30/6, Niort. Font et Val : 25/6-20/7, Paris (TDH). Fête écologique : (Font et Val, Roger Masson...) 24/6, Beaumont-en-Artois. Festival Musique Action : (Archie Shepp, Sugar blue, Machin, Gilles Servat, Diesel...) 30/6/7, Col du Donop (Alsace). Festival de la Côte d'Opale : (Weather Report, Sun Ra, Count Basie, Oscar Peterson, Le Procédé, J. L. Mahjun, Albert Marcour...) 23/6-15/8 (Renseignements Office culturel régional : (20) 528 281.

## QUATRE PAGES SUR LA TÉLÉPHONIE

Les quatre pages centrales du quotidien spécial téléphonie No 1115 ont été tirées à part. Elle sont disponibles pour les camarades. Passez vos commandes à l'administration.

## Pour adhérer au PCML ou rencontrer ses militants.

Retourner ce bulletin à l'Humanité rouge, boîte postale 201 - 75926 Paris Cédex 19.  
Nom ..... Prénom .....  
Profession .....  
Entreprise .....  
Adresse complète .....

## l'humanité rouge

Directeur politique : Jacques Jurquet  
Rédacteur en chef : Jean Quercy  
Chefs de rubrique : Intérieur : Claude Buisson  
Front ouvrier : Gilles Carpentier - International : Annie Brunel  
L'Humanité rouge - Pour toute correspondance :  
B.P. 201 - 75926 Paris Cédex 19  
CCP : 30 226-72 D La Source  
Tel : 205-51-10

Directeur de publication : André Druifane  
Commission paritaire No 57.952  
Distribution : N.M.P.P.  
Imprimerie La Nouvelle  
Dépôt légal 2ème trimestre 1979

Rencontre avec la section  
CFDT SNIAS-Nantes-Bourguenais

# Elargir le rapport de force pour l'emploi

Interview réalisée par notre correspondant de Nantes

La politique de restructuration du patronat et du gouvernement jette à la rue de nombreux travailleurs comme ceux de Brissonneau pour la région de Nantes ou menace de le faire dans d'autres secteurs comme le bâtiment (Grossin, Le Guillou). Dans les nouveaux choix de l'industrie en France, l'aéronautique est un secteur en plein essor.

Plutôt que d'augmenter les effectifs, les patrons préfèrent pour des raisons de profit développer la sous-traitance et augmenter la charge de travail de chacun. La question qui se pose aux travailleurs de la SNIAS, c'est donc aussi celle de l'emploi.

Nous avons rencontré deux représentants de la section CFDT de l'usine de Nantes/Bouguenais qui ont accepté de nous parler des possibilités d'embauche dans la société et de la situation particulière de la boîte.

**HR :** Avec le succès du programme Airbus, il apparaît que de larges possibilités d'embauche existent à la SNIAS. La CGT donne le chiffre de 1 500 pour l'Ouest. Qu'en dites-vous ?

— CFDT : Nous ne donnons pas de chiffre. Celui donné par la CGT vaut, à leur avis pour Nantes, Saint-Nazaire et Rochefort. A la CFDT, nous préférons faire une analyse à long terme. Dans un document réalisé par les sections CFDT et CGT de Nantes, nous précisons notre point de vue commun.

Le PDG d'Airbus Industrie, Lathière, prévoit que l'effectif travaillant pour Airbus doit doubler dans les prochaines années ; il est actuellement de seize mille pour l'Europe. En France, ce n'est pas le cas : la direction générale de la SNIAS s'en tient aux effectifs globaux de trente-quatre mille cinq-cents. Nous estimons que cette politique peut être suicidaire pour l'avenir de l'industrie aéronautique. Dans ce document figure nos estimations sur les perspectives du marché de l'aviation civile entre 1980 et 1990 qui comprennent l'évolution du trafic, le besoin de renouvellement des flottes et la spécificité nouvelle du marché des avions civils. Tout montre qu'un marché important existe et cependant les autorisations de programme n'ont jamais été aussi faibles puisque de 2 978 millions de francs en 1975, nous en sommes arrivés à 1 044 millions en 1979 par une diminution progressive. Chirac, puis Barre, avait annoncé respectivement en 1975 et 1977 la mise en chantier de l'A 200 au salon du Bourget. Cela n'a jamais eu lieu.

Quant à la politique de l'emploi, elle est scandaleuse et suicidaire. L'effectif de la SNIAS a diminué de dix mille personnes et il n'est prévu aucune augmentation. On a le sentiment que le gouvernement essaie de répondre au coup par coup pour satisfaire à la demande mais ne prend pas les moyens d'un plan de développement à long terme.

## Intérim et sous-traitance

**HR :** Comment cela se traduit-il concrètement à l'usine de Nantes-Bouguenais ?

— CFDT : Actuellement, nous sommes environ deux mille cinq-cents, plus deux mille huit-cents pour Saint-Nazaire. Le refus d'augmenter les effectifs oblige la direction à avoir

recours à l'intérim. Il s'agit de remplacer les départs par des contrats de deux fois deux ans. Elle n'embauche dans ce cas que des jeunes. De plus, ces contrats sont prévus de telle façon que le jeune peut être muté dans n'importe quelle usine de la SNIAS, à Toulouse ou à Marignane, par exemple. Cela donne à la direction la possibilité d'exercer des pressions et concrètement dans la boîte de les faire adhérer au syndicat de son choix, c'est-à-dire à FO.

Nous demandons l'embauche ferme et définitive de ces travailleurs avec les mêmes avantages. La convention collective de la métallurgie nantaise exige qu'après quinze jours d'essai un travailleur soit embauché.

Par ailleurs, un autre problème est posé par la sous-traitance interne. Des secteurs entiers sont sous-traités (manutention, nettoyage, entretien, gardiennage...). Ces travailleurs sont surexploités et payés au niveau du SMIC, sans avantages sociaux, pas même le droit d'utiliser les cars de la boîte.

Il y a aussi la sous-traitance externe, faite principalement par des petites boîtes où, bien souvent, il n'y a pas de syndicat. Cela permet de faire travailler dans n'importe quelle condition et évite à la SNIAS d'effectuer des investissements en matière de sécurité du travail. On l'a vu pour le travail de l'amiante sous-traité (patins

d'hélicoptères) qui se fait dans des conditions scandaleuses.

L'un des intérêts de la sous-traitance, c'est aussi de pouvoir retirer le travail aux entreprises quand la SNIAS le désire et sans craindre les risques des « contraintes sociales », comme ils disent. Le CE devrait avoir possibilité de contrôle sur la sous-traitance.

## Doubler ou tripler le nombre des chaînes

**HR :** Étant donné la politique de non embauche, comment parvenez-vous à étaler ?

— CFDT : Nous ne pensons pas que le programme puisse être fait sans embauche. Nous sommes incapables de répondre à la demande. Il faudrait, doubler, voire tripler le nombre de chaînes, suivant la cadence ; actuellement, à Nantes, il n'y en a qu'une seule. Nous pensons que cette politique patronale s'explique car ils n'ont de certitude que jusqu'en 1983. Aux USA, par exemple, après un programme, ils licencient, comme chez Boeing à Seattle. Chez nous, ça leur serait plus difficile, vues les traditions de lutte.

**HR :** Que pensez-vous de l'échec de Concorde ?

— CFDT : Il avait des faiblesses, il faut le reconnaître ; « les

pattes trop courtes » (faible autonomie), bruyant et gros consommateur. Mais les travailleurs étaient légitimement fiers de leur réalisation. Il est normal qu'ils l'aient défendu.

## Quand ceux qui ont du boulot se battent pour ceux qui n'en ont pas

**HR :** Revenons aux problèmes de l'emploi ; quels sont les moyens préconisés par votre syndicat pour faire en sorte que la boîte embauche ?

— CFDT : Il s'agit tout d'abord de développer, d'élargir le rapport de force à l'intérieur de la boîte ; et il y a du travail à faire. Il nous faut aussi sensibiliser et mobiliser l'opinion publique sur ce problème. Il faut que tout le monde sache que des possibilités d'embauche existent à la SNIAS.

A chaque occasion, nous ne manquons pas de nous adresser à l'opinion publique (presse, manifestations...). Des démarches sont faites aussi en direction des pouvoirs publics. On peut mentionner aussi les actions menées conjointement avec la CGT à la fin de l'hiver. C'est l'affaire des piquets de grève devant les grilles de la boîte le samedi matin parce que certains venaient faire des heures supplémentaires. Les licenciés de Brissonneau étaient là aussi : Cette initiative a eu bon écho dans l'opinion publique ; la presse locale titrait : « Quand ceux qui ont du boulot se battent pour ceux qui n'en ont pas ». Cette action fut une victoire, il ne reste plus qu'un minimum de gars, nécessaire, à venir bosser le samedi.

## C'est le rapport de force qui oblige le patron à discuter

**HR :** Où en êtes-vous dans les négociations ?

— CFDT : Il y a un accord société qui définit une politique contractuelle depuis 1970. Les organisations non signataires n'ont pas le droit de discuter si elles ne signent pas l'ensemble. Un passage de cet accord dit qu'il convient d'ajuster les effectifs au plan de charge. Ceci a été signé par FO, CGC, CFTC. En 1972, la CGT le signe tactiquement pour pouvoir accéder à la discussion. Cela a été un échec car, de discussions, il n'y en a pas eu.

Nous considérons qu'il n'y a pas, actuellement, de possibilité de discuter, sauf en cas de conflit. C'est en fait le rapport de force qui oblige la direction à discuter. Signer un tel texte, c'est limiter les droits des travailleurs. Sans doute, en contrepartie, c'est bon pour l'opinion publique, ça laisse apparaître une volonté de concertation, mais pour les syndicats c'est moins favorable. Il fallait, pour mettre en place cette politique, que le patronat trouve une organisation syndicale sur laquelle s'appuyer. Ils ont essayé CFTC et CFT. Nous avons réussi à éliminer la CFT par les tribunaux. Avec FO, ils ont trouvé ce qu'ils cherchaient. Dans la région parisienne où FO est peu implantée, la répression est relativement faible. Elle ne peut réellement se mettre en place sans s'appuyer sur une organisation au sein de la classe ouvrière.

En septembre 1976, quand le nouveau patron est arrivé, lorsqu'on a su qu'il venait de Toulouse, nous avons tout de suite réagi par une affiche ou nous mettions ce qui allait nous arriver. Cela n'a pas loupé. Tout ce que nous avions prévu a eu lieu point par point. Marignane, c'est l'usine pilote de la société où toute vie syndicale a été anéantie en s'appuyant sur FO dans un premier temps pour ensuite éliminer ce syndicat lui-même par intégration.

**HR :** FO à la SNIAS, ce sont les trotskistes de l'OCI qui dirigent. Nous n'avons jamais eu d'illusion à leur sujet, mais leur passage aussi ouvert dans le camp patronal demande explication. Nous savons qu'il arrive à son responsable (Roc-ton) de dîner avec certains responsables de la SNIAS ; nous avons des faits précis. Êtes-vous au courant de cela ?

— CFDT : Nous n'avons que des hypothèses. Ce qui nous semble, c'est que Roc-ton, responsable FO (et OCI) était en passe de se faire licencier en 1976. A la même époque, il était en difficulté dans FO, Bergeron cherchant à reprendre en main la fédération de Loire-Atlantique. Perdant sa base ouvrière, Roc-ton perdait tout poids face à Bergeron. On pense qu'à ce moment, il a trahi pour garder un rapport de force en sa faveur. C'est l'entrisme qui importe, dans FO en l'occurrence. C'est une démarche politique à notre sens. Quant au fait qu'il bouffe avec des responsables de la boîte, nous le savons d'adhérents FO eux-mêmes.

Pour te montrer où ils en sont rendus : au CE, nous gérons le restaurant, environ deux mille repas par jour. On peut discuter de ce que cela représente, mais toujours est-il que nous nous étions efforcés, lorsque nous étions majoritaires, de faire embaucher des veuves avec enfants. Lorsque FO a pris cela en main, avec l'aide de la direction, ils ont liquidé cet acquis. Ils ont fait embaucher des jeunes...

**HR :** Dont certains de l'OCI probablement ?

— Il y a, effectivement, une de leurs militants parmi elles.

A suivre



Photo HR

Manifestation interprofessionnelle CFDT-CGT du 13 juin 1979 à Nantes.